

# Les bureaux politiques régionaux de l'ONU dans la prévention en vue de pérenniser la paix

JUIN 2017

Nous commençons à comprendre en quoi consiste la paix — les structures, attitudes et institutions sur lesquelles elle repose et les raisons qui motivent les gens à œuvrer en sa faveur. Pourtant, la paix reste dans une large mesure un objectif difficile à atteindre, souvent défini en négatif comme l'absence de violence.

Nous présumons qu'en comprenant la complexité de la guerre et de la violence, nous serions en mesure d'instaurer et de pérenniser la paix. Cependant, nous n'étudions pas la paix, et nous avons tendance à centrer notre attention sur les problèmes du conflit et de l'agression plutôt que sur les solutions qui vont de pair avec la paix<sup>1</sup>. Avec cette approche, la prévention est conçue comme un outil de gestion de crise apportant une réponse tardive à la dynamique destructrice du conflit, le plus souvent par des interventions à court terme pilotées de l'extérieur.

Pour sortir de cette impasse, l'IPI ambitionne de recentrer l'objectif de la prévention, afin qu'elle consiste à pérenniser la paix plutôt qu'à conjurer les conflits, et ce à travers une série de discussions devant se tenir d'octobre 2016 à mai 2017. L'objectif prioritaire est d'établir une conception commune de ce que la pérennisation de la paix et la prévention des conflits signifient en pratique aux niveaux national et international.

Cette note thématique a été rédigée par Youssef Mahmoud, Conseiller principal à l'IPI, et Delphine Mechoulan, Analyste politique à l'IPI. Les vues exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'International Peace Institute. L'IPI encourage l'expression d'un large éventail de perspectives dans la recherche d'un débat éclairé sur les politiques et problématiques d'actualité dans les affaires internationales.

## Introduction

Selon les résolutions sur la consolidation de la paix que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU ont adoptées à l'unisson en 2016, la pérennisation de la paix est à la fois un objectif et un processus visant à établir une vision commune d'une société tenant compte des besoins de tous les groupes de la population<sup>2</sup>. La pérennisation de la paix y est conçue comme une tâche et une responsabilité partagées que doivent assumer les gouvernements et toutes les autres parties prenantes nationales. Elle y est considérée comme découlant de chacun des trois piliers de l'œuvre des Nations Unies (paix et sécurité, développement durable et droits de l'homme) et comme intrinsèquement liée au Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans lequel la paix est à la fois un catalyseur et un résultat.

Comme expliqué dans de précédentes notes thématiques de l'IPI, le fait d'envisager la prévention dans l'optique de la pérennisation de la paix invite à s'éloigner des actions pilotées de l'extérieur et limitées dans le temps qui prennent le conflit plutôt que la paix comme point de départ dans la recherche des solutions. Quand la prévention vise à pérenniser la paix, elle s'inscrit dans une perspective à long terme et dans une démarche empreinte de l'humilité nécessaire pour tirer des enseignements de ce qui fonctionne encore bien dans les sociétés et pour respecter le fait que les personnes et les collectivités, même lorsqu'elles sont en difficulté, ont toujours des capacités de résilience, et pas seulement des besoins. Ce changement de paradigme nécessite de recenser et de renforcer ces capacités tout en s'employant à éliminer les menaces pesant sur la paix ainsi que leurs causes profondes. La priorité n'est plus de rétablir la stabilité après la violence, mais d'investir dans les structures, attitudes et institutions qui vont de pair avec les sociétés pacifiques.

Dans cette optique, le besoin de paix ne concerne pas seulement les sociétés touchées par un conflit. Les pays prospères ne peuvent pas être certains de conserver une paix et une stabilité pérennes s'ils mènent ou tolèrent des politiques qui génèrent des inégalités, de l'exclusion et des discriminations<sup>3</sup>.

Cette note thématique s'interroge principalement sur la meilleure façon de tirer parti des mandats des bureaux politiques régionaux de l'ONU pour aider les parties prenantes de chaque région et de chaque pays à s'engager active-

1 Peter Coleman, « The Missing Piece in Sustainable Peace », Earth Institute, 6 novembre 2012, disponible à <http://blogs.ei.columbia.edu/2012/11/06/the-missing-piece-in-sustainable-peace>.

2 Résolution 2282 du Conseil de sécurité (27 avril 2016), S/RES/2282; Résolution 70/262 de l'Assemblée générale (27 avril 2016), A/RES/70/262.

3 Magdy Martínez-Solimán, « Sustaining Peace for Development », *Huffington Post*, 22 septembre 2016, disponible à [www.huffingtonpost.com/magdy-martanezsoliman/sustaining-peace-for-deve\\_b\\_12090260.html](http://www.huffingtonpost.com/magdy-martanezsoliman/sustaining-peace-for-deve_b_12090260.html).

ment dans la prévention en vue non seulement de conjurer l'éruption, l'escalade ou le retour de la violence, mais aussi de poser les fondements d'une paix auto-entretenu.

## Pourquoi les bureaux politiques régionaux ont-ils été créés ?

En 2002, pour tenter de faire face aux menaces de plus en plus régionales et transfrontalières pesant sur la paix et la sécurité et de promouvoir la coopération et les partenariats en Afrique de l'Ouest, l'ONU a créé son premier bureau politique régional, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), établi à Dakar (Sénégal). Cette initiative a été suivie en 2007 par la création du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (UNRCCA), établi à Achgabat (Turkménistan), puis en 2011 par celle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), établi à Libreville (Gabon).

Situés à un échelon intermédiaire entre les opérations de terrain propres à un pays et le siège de l'ONU, ces bureaux se voulaient des outils ponctuels servant à exercer les bons offices de l'Organisation dans le cadre d'une diplomatie préventive fondée sur l'alerte rapide et la médiation. Ils étaient conçus pour jouer un rôle clé dans l'harmonisation des efforts déployés par les autres entités de l'ONU (équipes de pays ou autres missions des Nations Unies dans la région) et par les organisations régionales et sous-régionales pour déceler les menaces en amont et apaiser les tensions (comme dans le cas des problèmes de sécurité transfrontalière ou de trafics illicites en Afrique centrale et occidentale et en Asie centrale). Les bureaux politiques régionaux devaient également jouer un rôle clé dans le renforcement des capacités des pays et des organisations régionales.

En tant qu'outil destiné à servir dans les situations d'avant et d'après-conflit ainsi que dans les sociétés pacifiques, les bureaux politiques régionaux ont été créés pour apporter des connais-

sances et des analyses s'articulant autour d'une direction politique forte. Leur position stratégique et leur implantation dans la région leur ont permis d'établir des relations aussi bien dans les capitales nationales que dans les collectivités locales et de garder les circuits de communication ouverts, de manière à améliorer l'échange d'informations avec un éventail d'acteurs locaux et à encourager le dialogue. En tant que dispositifs régionaux de l'ONU, ils ont apporté des connaissances importantes au système des Nations Unies en temps de crise<sup>4</sup>. Par ailleurs, étant donné que ces bureaux régionaux ont été créés par échange de lettres entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité et que leurs obligations de rendre compte étaient réduites au minimum, on considérait qu'ils disposaient de beaucoup de latitude et de souplesse dans leur travail.

## Les mandats actuels et leurs liens avec la prévention visant à pérenniser la paix

### AFRIQUE DE L'OUEST ET SAHEL

Depuis sa création en 2002, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) est chargé d'exercer ses bons offices pour prévenir les conflits dans la région, favoriser la consolidation de la paix et mettre en place des partenariats opérants avec les organisations régionales, en particulier avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour ce qui est d'appeler l'attention sur les menaces pouvant peser sur la paix dans la région. En 2016, l'UNOWA a été fusionné avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, de manière à créer le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). L'UNOWAS a pour mandat « d'améliorer la synergie dans l'engagement des Nations Unies avec les pays et les institutions régionales en Afrique de l'Ouest et au Sahel » et « de promouvoir des solutions régionales aux menaces transversales à la paix et à la sécurité, telles que le terrorisme et l'extrémisme violent, la

<sup>4</sup> Teresa Whitfield, « Political Missions, Mediation and Good Offices », dans *Review of Political Missions 2010*, Center on International Cooperation, 2010, disponible à [http://peaceoperationsreview.org/wp-content/uploads/2015/04/2010\\_rpm\\_whitfield\\_politicalmissions.pdf](http://peaceoperationsreview.org/wp-content/uploads/2015/04/2010_rpm_whitfield_politicalmissions.pdf); Richard Gowan, « Multilateral Political Missions and Preventive Diplomacy », United States Institute of Peace, 2011, disponible à [www.usip.org/sites/default/files/resources/SR299.pdf](http://www.usip.org/sites/default/files/resources/SR299.pdf).

criminalité transnationale organisée, la piraterie et l'insécurité maritime»<sup>5</sup>. Il est également chargé de renforcer les capacités des institutions régionales et de diriger la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS), approuvée en 2013, qui se compose d'un large éventail de programmes et d'initiatives dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience. Le bureau régional a contribué à nombre de succès diplomatiques, notamment en tirant parti de sa proximité géographique, de son expertise en diplomatie et de sa coopération avec les organisations régionales pour prévenir l'escalade du conflit de 2010 en Guinée.

Bien que le mandat de l'UNOWAS ait évolué et qu'il inclue de nombreuses tâches liées à la prévention des conflits et à la pérennisation de la paix, ses actions restent réactives plutôt que mues par l'objectif de pérenniser la paix. Qui plus est, en raison du nombre de pays visés par son mandat et des limites de son effectif et de ses fonds, l'UNOWAS s'est surtout employé à évaluer la fragilité et les enjeux de la paix dans la région.

Cependant, en coordination avec les organisations régionales (en particulier la CEDEAO), il a fait un certain nombre de tentatives pour inventorier les progrès et les moyens de paix au niveau local<sup>6</sup>.

### ASIE CENTRALE

Le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (UNRCCA) a été établi au Turkménistan en 2007, à la demande de cinq pays de la région. Son rôle consistait à travailler en liaison avec les gouvernements de la région sur les questions de diplomatie préventive, à réaliser des travaux de suivi et d'analyse, à maintenir le contact avec les organisations régionales et à faciliter la coordination et l'échange d'informations. Par ailleurs, l'UNRCCA était chargé d'apporter un cadre général et de jouer un rôle moteur pour les activités de prévention menées par les équipes de pays des Nations Unies, ainsi que de maintenir un contact étroit avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan afin de pouvoir disposer d'une analyse complète et intégrée de la situation dans la région.

#### Encadré 1. Prévenir l'éruption d'un conflit violent

À l'issue de l'élection présidentielle tenue en Gambie au début de décembre 2016, l'ancien président, M. Yahya Jammeh, a d'abord reconnu la victoire de son adversaire, M. Adama Barrow, avant de contester les résultats et de déclarer l'état d'urgence, créant ainsi un grave risque de manifestations violentes et de conflit dans le pays. La CEDEAO est alors intervenue sans délai et dans l'unité : dans les jours qui ont suivi, elle a dépêché une mission pour exprimer son soutien à une transition politique pacifique respectant le résultat de l'élection. Quelques jours après, la CEDEAO a déclaré son intention de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter le résultat de l'élection ; ce qui revenait à dire que M. Jammeh n'avait pas d'autre solution que d'accepter sa défaite et de céder le pouvoir.

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas, a engagé le dialogue avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour aider à résoudre la crise de manière pacifique, en cherchant à faire monter la pression internationale sur le Président Jammeh pour le pousser à respecter le résultat de l'élection. Il a coordonné des déclarations communes entre l'UA, la CEDEAO et l'ONU, accompagné les chefs d'État de la CEDEAO dans leurs visites à Banjul et plaidé pour un soutien inconditionnel aux efforts régionaux, notamment à l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation. Les efforts de l'UNOWAS, de la CEDEAO et de l'UA ont été appuyés sans réserve par un Conseil de sécurité uni et par le Secrétaire général. Depuis la résolution pacifique de la crise en Gambie, l'UNOWAS, en étroite coordination avec la CEDEAO et l'UA, travaille de près avec le nouveau gouvernement pour accompagner ses efforts en faveur d'une gouvernance démocratique, du respect de l'état de droit et des droits de l'homme, du redressement socio-économique et du développement durable.

<sup>5</sup> Voir <https://unowas.unmissions.org/background>.

<sup>6</sup> Voir [www.gppac.net/news/-/asset\\_publisher/fHv91YcOz0Cl/content/regional-response-capacity-for-conflict-prevention/](http://www.gppac.net/news/-/asset_publisher/fHv91YcOz0Cl/content/regional-response-capacity-for-conflict-prevention/) et <http://issat.dcaf.ch/Learn/Resource-Library2/Case-Studies/Creating-a-National-Dialogue-to-Prevent-Future-Conflict-in-Guinea-Bissau>.

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, Miroslav Jenča (2008-2015), a guidé les efforts de prévention du centre en renforçant sa crédibilité et en veillant à maintenir un accès de haut niveau aux gouvernements de la région. Selon Jenča, « au départ, [il avait été] question d'appeler ce centre régional un centre régional de prévention des conflits, et certaines voix s'étaient élevées pour dire que ce nom ne convenait pas ("comme nous n'avons pas de conflit, nous voulons de la diplomatie préventive") »<sup>7</sup>. L'expérience de l'ONU avec son bureau régional en Asie centrale est du reste différente de celle qu'elle a connue en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, car il a évolué dans une sous-région exempte d'opérations de maintien de la paix.

L'UNRCCA a cherché à mettre l'accent sur le renforcement des connaissances et des relations dans la région en effectuant des analyses approfondies et en maintenant des voies de communication avec les dirigeants, les élites, les forces de sécurité et la société civile. Cette démarche s'est avérée utile pour renforcer les capacités nationales et établir des positions communes sur la manière d'agir en cas de crise naissante<sup>8</sup>. En outre, le fait d'engager la participation des acteurs externes et de concilier leurs intérêts dès le départ peut aider à établir des voies menant vers la paix tout en ménageant des options

autres que la violence entre les parties d'un conflit.

Cette approche a été déterminante dans la résolution de la crise de 2010 au Kirghizistan. L'UNRCCA a travaillé en étroite collaboration avec un certain nombre de partenaires internationaux, dont l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'UE, pour nouer le dialogue avec les partenaires nationaux afin de désamorcer le conflit. Il a mené une action efficace comme intermédiaire dans les efforts diplomatiques en réduisant les risques de duplication et en maximisant la portée de ces initiatives. Pour cela, il s'est appuyé sur son analyse anticipée des acteurs, ainsi que sur les dividendes de son investissement de longue haleine dans l'établissement et le renforcement des relations. Par ailleurs, son étroite coopération avec l'Équipe de pays des Nations Unies et le Coordonnateur résident au Kirghizistan, ainsi qu'avec le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix et les institutions financières internationales, s'est traduite par une véritable intégration des efforts communs.

## AFRIQUE CENTRALE

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) a été établi au Gabon en 2011 à la demande des pays de la sous-région. Il avait pour mandat d'aider les États membres et les organisations sous-régionales à consolider la paix et à prévenir les conflits potentiels. En plus d'exercer ses bons offices au

### Encadré 2. La diplomatie de l'eau comme point de départ de la prévention

La problématique de l'eau était l'un des principaux axes d'engagement de la diplomatie préventive de l'UNRCCA. En effet, pour l'Asie centrale, les problèmes liés à l'eau représentent à la fois des sources potentielles de conflit et d'énormes possibilités de coopération. Le bureau régional a lancé ses premiers efforts de diplomatie de l'eau sous la direction de son ancien chef, Miroslav Jenča, et les poursuit sous celle de son chef actuel, Petko Draganov. Jenča les présentait en ces termes : « Nous avons apporté une assistance technique et rédigé les documents [pour les accords sur le partage de l'eau], en nous basant sur les conseils et compétences des principaux experts internationaux du droit des eaux et sur les conventions des Nations Unies existantes relatives au droit des eaux. [Mais] nous avons aussi fait largement appel à l'expertise locale, en la conjuguant avec les meilleures pratiques internationales et en collaborant étroitement avec le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral. Cela impliquait aussi un dialogue politique, car il s'agit en fin de compte de développer la confiance et la volonté politique »<sup>9</sup>.

7 Youssef Mahmoud, « Acting Locally on Preventive Diplomacy: Q&A with Miroslav Jenča », *IPI Global Observatory*, 31 mars 2017, disponible à <https://theglobalobservatory.org/2017/03/preventive-diplomacy-central-asia-kyrgyzstan/>.

8 International Crisis Group, « Seizing the Moment: From Early Warning to Early Action », 23 juin 2016, disponible à [www.crisisgroup.org/global/seizing-moment-early-warning-early-action](http://www.crisisgroup.org/global/seizing-moment-early-warning-early-action).

9 Mahmoud, « Acting Locally on Preventive Diplomacy: Q&A with Miroslav Jenča ».

**Encadré 3. Promotion du travail des médiateurs et des rédactrices et éditrices**

En juillet 2016, le BRENUAC, en partenariat avec le Gabon et le Secrétariat de la CEEAC, a organisé à Libreville une réunion des médiateurs et ombudsmans des États d'Afrique centrale. Les Médiateurs du Gabon et du Tchad, l'Ombudsman du Burundi et le Défenseur adjoint du peuple de Guinée équatoriale ont assisté à la réunion. Cette initiative a notamment débouché sur l'établissement d'un comité directeur rassemblant des représentants des médiateurs des États d'Afrique centrale présents à la réunion, du Secrétariat de la CEEAC, du BRENUAC et de l'Association des médiateurs de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (présidée par le Sénégal). En mai 2017, le BRENUAC, avec l'assistance du Département des affaires politiques de l'ONU, a organisé un atelier de formation destiné au personnel des bureaux de ces médiateurs et ombudsmans nationaux. L'atelier visait à renforcer les capacités institutionnelles des bureaux, ainsi qu'à développer la coopération opérationnelle au sein de ces bureaux et entre ceux-ci, le Secrétariat de la CEEAC et le BRENUAC.

En 2017, le BRENUAC s'emploie à promouvoir le programme pour les femmes, la paix et la sécurité dans l'édition et la presse écrite en Afrique centrale, en renforçant un réseau régional de rédactrices, en encourageant la mobilisation, la solidarité et la cohésion parmi les rédactrices établies et celles qui souhaitent marcher sur leurs traces, et en développant le mentorat et l'accompagnement personnalisé de la prochaine génération de rédactrices et éditrices dans la sous-région.

service de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, la mission coopère aussi avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et d'autres organisations régionales pour promouvoir la paix et la stabilité<sup>10</sup>. Son mandat a été condensé et révisé en 2015, à l'issue d'un examen stratégique interorganisations et de consultations avec toutes les parties prenantes nationales et internationales, pour donner à la mission une plus grande souplesse dans l'exécution des tâches et dans l'établissement des priorités<sup>11</sup>.

Les ressources dont dispose le BRENUAC (comme celles des autres bureaux régionaux) sont limitées au vu de l'ampleur de la région et des défis qu'elle présente. En conséquence, la mission a dû concentrer son attention sur les pays courant un risque d'instabilité, qui résulte surtout de processus électoraux ou constitutionnels contestés, ainsi que sur les menaces pesant sur la sécurité de la région, telles que l'extrémisme violent, la piraterie, le braconnage et les exactions de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Son partenaire régional, la CEEAC, reste faible, et les pays de la région ne l'ont pas pleinement habilité à agir en son

nom propre. Néanmoins, le bureau régional coopère à grande échelle avec les équipes de pays des Nations Unies présentes en Afrique centrale et, au besoin, leur apporte le soutien politique nécessaire pour s'attaquer aux problèmes délicats. Par ailleurs, il organise régulièrement des réunions entre les chefs des bureaux des Nations Unies de la sous-région afin de parvenir à une compréhension commune des menaces du moment pour la paix et la sécurité et de déterminer les domaines pouvant donner lieu à une coopération ou à un partenariat.

En République centrafricaine, par exemple, le BRENUAC a travaillé en étroite collaboration avec la mission des Nations Unies (MINUSCA) pour obtenir l'adhésion et le soutien des pays de la sous-région aux efforts déployés par le gouvernement pour rétablir la paix et la stabilité. À cet effet, le BRENUAC a pu s'appuyer sur son mandat régional pour nouer le dialogue avec les chefs d'État de la sous-région, ainsi qu'avec le Secrétariat de la CEEAC (également situé à Libreville), afin de les encourager à soutenir davantage la République centrafricaine.

10 Voir <https://unoca.unmissions.org/en/mandate-and-missions>.

11 Le mandat de 2015, par exemple, demandait expressément au BRENUAC de créer au sein de la Section des affaires politiques une cellule d'analyse spéciale devant aider à mieux comprendre la situation dans la région. Voir <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N15/226/90/PDF/N1522690.pdf?OpenElement>.

## RÉGION DES GRANDS LACS

L'Organisation des Nations Unies déploie également un certain nombre d'envoyés spéciaux pour étendre sa présence politique à toute la région, notamment en y exerçant ses bons offices et ses activités de médiation et de prévention, y compris autour des Grands Lacs. Le mandat du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs a été établi par une délégation interdépartementale en 2013. Ce mandat était motivé en particulier par l'adoption en février 2013 d'un accord-cadre négocié grâce aux bons offices de l'ONU visant à stabiliser la République démocratique du Congo et la région. L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération — signé par l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la Tanzanie — englobait des engagements nationaux, régionaux et internationaux à établir la paix et la stabilité dans l'est du Congo et dans la région.

Comme pour les autres bureaux politiques régionaux, la collaboration de l'envoyé spécial avec les équipes de pays des Nations Unies a aidé à orienter son travail au service de la prévention des conflits et de la pérennisation de la paix. L'Envoyé spécial s'est également efforcé de mobiliser l'investissement privé en faveur de l'infrastructure, du développement, du tourisme et de l'emploi des jeunes, dans le cadre d'efforts visant à renforcer la stabilité et à mettre en œuvre l'Accord-cadre pour

la paix, la sécurité et la coopération. Cependant, tous les bureaux politiques régionaux ont encore des progrès à accomplir dans leur collaboration avec les coordinateurs résidents afin d'intégrer les objectifs de développement durable à leurs mandats.

## Comment renforcer les bureaux politiques régionaux dans l'optique de la pérennisation de la paix ?

Les mandats des bureaux politiques régionaux contiennent de nombreux éléments liés à la prévention des conflits et à la pérennisation de la paix (bons offices, médiation et inclusion). Ces bureaux prennent part à la résolution des problèmes transrégionaux, établissent des relations déterminantes avec les partenaires régionaux et renforcent les moyens de paix des nations. Cependant, de manière générale, leur action continue de s'attacher avant tout à résoudre les causes immédiates des conflits plutôt qu'à recenser et renforcer les moyens de paix en vue de prévenir l'éruption de violences. Qui plus est, ils manquent de ressources et dépendent entièrement de financements hors budget pour un grand nombre de leurs activités essentielles. Voici quelques suggestions d'ordre général sur ce qui pourrait être fait pour renforcer les mandats de ces bureaux politiques régionaux dans l'optique de la pérennisation de la paix :

### Encadré 4. Accompagnement des initiatives locales

Depuis sa création, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs a apporté son soutien aux initiatives destinées aux femmes et aux jeunes de la région, dans le cadre de ses efforts en vue d'établir la paix et la stabilité. Par exemple, depuis 2014, l'Envoyé spécial organise le Programme des femmes pour la paix, la sécurité et la coopération. Cette initiative prolonge et amplifie la dynamique déjà lancée par les groupes et mouvements de femmes pour apporter paix, justice et sécurité à tous les citoyens de la région des Grands Lacs et pour mettre leurs voix et leurs expériences au service de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération signé en février 2013.

Plus récemment, en avril 2017, l'Envoyé spécial a apporté son soutien au dixième Forum régional multifonctionnel des jeunes de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui s'est tenu en République démocratique du Congo. Ce rassemblement de la jeunesse est organisé chaque année depuis 2007 sous la conduite de L'Église catholique en République démocratique du Congo. Il vise à donner aux jeunes une occasion d'échanger expériences et bonnes pratiques, à plaider pour leur participation à la prise de décision dans les affaires publiques, à promouvoir le dialogue entre la jeunesse et les décideurs, et à renforcer la capacité des organismes de jeunesse à se coordonner et à établir des réseaux.

- **Les bureaux politiques régionaux devraient travailler en collaboration avec les partenaires régionaux et les autres entités de l'ONU, notamment les bureaux de pays ou coordonnateurs résidents et les opérations de paix, pour recenser les moyens de paix résilients et robustes.** Ces moyens doivent inclure les capacités des femmes, des jeunes, des entreprises, des chefs religieux, des autorités coutumières et des éducateurs. Les bureaux politiques régionaux devraient aussi donner leur avis sur la manière de mobiliser ces moyens pour faire face aux menaces actuelles ou potentielles compromettant la paix et la stabilité dans la région. Cet inventaire des moyens de paix permettrait aux intervenants nationaux et internationaux de tirer parti de ce qui fonctionne encore dans la société et d'éviter de causer du tort tout en s'attaquant aux menaces pressantes pesant sur la paix et la sécurité
- **Le Secrétaire général devrait donner aux chefs des bureaux politiques régionaux toute latitude pour réaliser la « montée en puissance de la diplomatie au service de la paix » qu'il appelle de ses vœux.** Cela pourrait s'accomplir au moyen de différents instruments, notamment les accords (dits « compacts ») qu'il cosigne avec eux. Cela aurait des implications évidentes tant sur le plan des ressources (disponibilité de financements réguliers et prévisibles) que sur celui de la conduite des activités (sélection, efficacité, responsabilité et perfectionnement professionnel des représentants ou envoyés spéciaux du Secrétaire général). Chacune de ces retombées devrait être prise en compte dans la mise en œuvre de toute réforme de l'architecture de paix et de sécurité de l'ONU envisagée par le Secrétariat.
- **Les bureaux politiques régionaux devraient soutenir et accompagner les coordonnateurs résidents de l'ONU pour renforcer davantage les capacités de résilience et les infrastructures de paix au niveau local et national,** et ce comme partie intégrante de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il pourrait être envisagé d'inclure dans l'accord susmentionné une composante expresse du mandat portant sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable. La prévention serait ainsi traitée comme une fonction relevant de la gouvernance et du développement de la nation et pas seulement comme un impératif de paix et de sécurité. Cet accompagnement des équipes de pays menant une action à dimension politique hors du cadre des missions devrait s'effectuer tant au niveau national qu'au niveau local.
- **La relation entre les bureaux politiques régionaux et la Commission de consolidation de la paix (CCP) devrait être renforcée et mise à profit,** notamment en vue d'accroître l'accès aux ressources du Fonds pour la consolidation de la paix. Cela aiderait à renforcer la dimension régionale de la consolidation de la paix et à étayer les efforts de mobilisation des ressources.

L'**INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE** (IPI) est un groupe de réflexion international et indépendant à but non lucratif qui se consacre à la gestion des risques et au renforcement des capacités d'endurance et de rebond des collectivités humaines en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable. Pour remplir sa vocation, l'IPI conjugue recherche sur les politiques, analyse stratégique, publication de travaux et organisation de réunions. Réunissant une équipe pluridisciplinaire venue de plus de 20 pays, l'IPI a des bureaux en face du siège des Nations Unies à New York ainsi qu'à Vienne (Autriche) et à Manama (Bahreïn).



**777 United Nations Plaza, New York, NY 10017-3521, USA**

TEL +1-212-687-4300 FAX +1-212-983-8246

**Freyung 3, 1010 Vienna, Austria**

TEL +43-1-533-8881 FAX +43-1-533-8881-11

**52-52 Harbour House, Bahrain Financial Harbour**

**P.O. Box 1467, Manama, Bahrain**

[www.ipinst.org](http://www.ipinst.org)